

# E 4914

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 9 novembre 2009

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 9 novembre 2009

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Proposition de virement de crédits n° DEC 52/2009 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2009 (DNO).**

15269/09.





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 5 novembre 2009 (05.11)  
(OR. en)**

**15269/09**

**FIN 419**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Monsieur Algirdas ŠEMETA, membre de la Commission européenne
Date de réception:	4 novembre 2009
Destinataire:	M. Fredrik REINFELDT, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 52/2009 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2009 (DNO)

---

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - DEC 52/2009.

p.j.: DEC 52/2009



# COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BRUXELLES, LE 30/10/2009

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2009  
SECTION III - COMMISSION TITRE 06

## VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 52/2009

### DÉPENSES NON OBLIGATOIRES

---

EN EUROS

#### ORIGINE DES CRÉDITS

**DU CHAPITRE** – 0601 Dépenses administratives du domaine politique «Énergie et transports»

POSTE - 06 01 04 30 Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation - Subvention du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité - Programme «Énergie intelligente - Europe»

CND - 675 000

#### DESTINATION DES CRÉDITS

**AU CHAPITRE** - 0604 Sources d'énergie classiques et renouvelables

ARTICLE - 06 04 06 Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité – Programme «Énergie intelligente – Europe»

CE 675 000  
CP 675 000

## I. RENFORCEMENT

### a) Intitulé de la ligne

**06 04 06 - Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité – Programme «Énergie intelligente - Europe»**

### b) Données chiffrées à la date du 05/10/2009

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	88 741 400	72 502 165
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	2 129 794	1 740 052
2. Virements	0	-150 000
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	90 871 194	74 092 217
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	69 631 646	17 272 526
<b>5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>21 239 548</b>	<b>56 819 691</b>
<b>6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>21 914 548</b>	<b>57 494 691</b>
<b>7. Renforcement proposé</b>	<b>675 000</b>	<b>675 000</b>
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,76%	0,93%
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1. Crédits disponibles en début d'année	446 918	446 918
2. Crédits disponibles à la date du 05/10/2009	0	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00%	100,00%

### d) Justification détaillée du renforcement

Les crédits inscrits sur la ligne des dépenses administratives de l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI) n'étant pas intégralement utilisés, ils peuvent financer des projets opérationnels supplémentaires dans le cadre de l'appel à propositions de 2009. L'évaluation de l'appel de 2009 est en cours; 372 propositions ont été reçues et on estime qu'environ 60 à 70 projets seront financés. Les conventions de subvention doivent être signés au printemps 2010.

Sur ces 675 000 EUR de crédits supplémentaires, un montant de 160 000 EUR servira à couvrir les frais d'organisation de la semaine européenne de l'énergie durable, le restant, soit environ 515 000 EUR, étant ainsi utilisé pour financer des projets supplémentaires.

## II. PRÉLÈVEMENT

### a) Intitulé de la ligne

**06 01 04 30 - Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation - Subvention du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité - Programme «Énergie intelligente - Europe»**

### b) Données chiffrées à la date du 05/10/2009

	<b>CND</b>
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	6 676 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	160 224
2. Virements	-85 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	6 751 224
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	6 001 000
<hr/>	
<b>5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>750 224</b>
<b>6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>75 224</b>
<b>7. Prélèvement proposé</b>	<b>675 000</b>
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	10,11%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	<b>CND</b>
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 05/10/2009	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

### d) Justification détaillée du prélèvement

La dotation destinée à l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI) ne sera pas utilisée intégralement, les dépenses pour les salaires ayant été plus faibles que prévu. Bien que les recrutements prévus aient tous été effectués, leur rythme a été moins rapide qu'escompté. Par conséquent, un montant de 675 000 EUR peut être mis à disposition pour renforcer la ligne opérationnelle du programme Énergie intelligente.